

Code d'éthique

Août 2016

Révision aout 2020

Objectif

Le présent Code a pour objectif de fixer des règles minimas de bonnes conduites applicables à toute personne travaillant pour le compte de la société JFS Diamond SA (la Société).

Ce Code, qui est principalement à usage interne, peut être transmis à des partenaires commerciaux afin d'encourager les partenaires à travailler ensemble avec des lignes de conduites respectueuses.

Responsabilités

En vertu des normes éthiques, les personnes partagent certaines règles sociales, environnementales et professionnelles. Les signataires du présent Code s'engagent à faire preuve d'exemplarité en respectant ces règles.

Règles d'éthique sociale

Toute personne travaillant pour le compte de la Société doit, en tout temps, respecter les fondements des droits humains et la dignité de chaque individu selon la déclaration des Droits de l'Homme établie par les Nations Unies. En particulier :

- Eviter les pratiques de discrimination raciale, de groupe, de genre ou d'ethnie.
- Ne pas tolérer le travail des enfants et agir en conséquence.
- Respecter les normes de travail selon les règles de l'OIT.

Règles d'éthique environnementale

La Société s'engage à un respect de l'environnement, notamment sur les points suivants :

- Réduire la quantité de produits qui arrivent en fin de vie.
- Réutiliser des produits ou certaines de leurs parties qui deviendraient autrement des déchets.
- Recycler les matières premières.
- Chercher les moyens de réduire l'impact écologique.
- Utiliser consciencieusement les matières premières.

Règle d'éthique professionnelle

Afin d'assurer la confiance auprès de ses clients et de ses partenaires dans toutes les relations commerciales, la société doit avoir un comportement éthique irréprochable.

La société a émis un code de conduite vis-à-vis de ses clients et relations d'affaires, cf. : « *Code de conduite dans les relations d'affaires* ». Ce code engage chaque personne, travaillant pour le compte de la société, à respecter des règles.

De manière générale, nous nous engageons à :

- Garder de manière exclusive et confidentielle toutes informations transmises par des clients ou partenaires. Par exemple, la société ne divulguera pas le nom de ses clients, n'utilisera pas à des fins marketing le nom de ses relations d'affaires si celles-ci n'ont pas été préalablement informées.
- Faire preuve de loyauté en traitant tous les clients, partenaires d'affaires et concurrents de manière honnête et équitable.
- A interdire la corruption dans toutes les pratiques commerciales et à interdire tout paiement de facilitation ainsi qu'acceptation et octroi de cadeau.
- A interdire tout blanchiment de fonds et utilisation de fonds provenant de terrorisme. Par exemple, afin de lutter contre les risques de corruption, de blanchissement d'argent et d'utilisation de fonds provenant de terrorisme, les paiements par virement bancaire sont toujours privilégiés. A de rare exception des paiements en espèce sont tolérés sur facture et uniquement si la contrepartie est connue et si le montant est inférieur au montant autorisé par la législation en vigueur.
- Éviter les situations où les intérêts personnels sont en conflit avec ceux de la Société.
- Connaître nos fournisseurs et nos clients, nous appliquons le principe du « Know Your Customer » (connaître son client). Une liste des partenaires de confiance est tenue à jour après évaluation.

Déclaration d'engagement à respecter le « Code d'éthique »

Le signataire déclare sur l'honneur s'engager à respecter toutes les règles et principes définis dans le « Code d'éthique » de la société JFS Diamond

Nom, prénom

Titre

Lieu

Date

Signature